

# VITICULTURE

ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



Bulletin n°8  
Mercredi 10 mai 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur [www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants

**Stades phénologiques** : toutes premières fleurs sur Chardonnay et Grenache en secteur très précoce.

**Mildiou** : nouvelles sorties de foyers primaires et repiquages en territoire Provence et premiers repiquages observés en Camargue.

## Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade E (2-3f étalées)



Stade F (5-6f étalées)



Stade G (8-9f étalées)



Stade H (10-13f étalées)

### Grenache

(f=feuilles)

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 11-12 f étalées à 1ères fleurs, stade 12-13f étalées majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade 7-8 f étalées à 12-13 f étalées, stade 11-12 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 6-7 f étalées à 11-12 f étalées, stade 9-11 f étalées majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 3-4 f étalées à 10-11 f étalées, stade 8-10 f étalées majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 3-4 f étalées à 8-9 f étalées, stade 5-8 f étalées majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 3-4 f étalées à 6-7 f étalées, stade 4-7 f étalées majoritaire.

### Muscat de Hambourg

Secteur II : stade 9-11 f étalées.

Secteur III : stade 8-9 f étalées.

Secteur IV : stade 7-8 f étalées

Secteur V : stade 4-6 f étalées.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)  
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Elisabeth RICAUD  
CIRAME  
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres  
84200- CARPENTRAS  
[ricaud-e@agrometeo.fr](mailto:ricaud-e@agrometeo.fr)  
04 90 63 22 66

# Mildiou

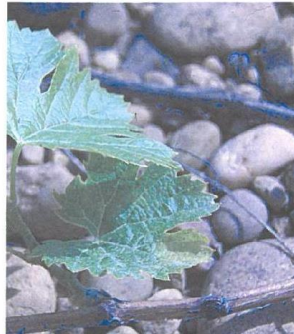
## Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

**Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires)**, il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



## Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitants les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

## Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

### Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent des contaminations très localisées le 4 mai et généralisées le 6 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en forte hausse (4 à 6 points). Les symptômes devraient être visibles à partir du 18 mai.

### Observations

Aucun foyer primaire observé à ce jour sur les parcelles du réseau.

- 🔍 Rechercher les foyers primaires issus des contaminations du 30 avril et 2 mai.

**Estimation du risque** : en augmentation ; risque moyen en cas de pluie.

## Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

### Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent des contaminations très localisées le 4 mai et généralisées le 6 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse de 3 à 4 points. Les symptômes devraient être visibles à partir du 18 mai.

### Observations

Pas de nouveau foyer primaire observé à ce jour.

- Rechercher les foyers primaires issus des contaminations du 30 avril et 2 mai.

**Estimation du risque** : en augmentation ; risque moyen en cas de pluie.

## Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

### Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent des contaminations généralisées le 6 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse de 1 à 2,5 points. Les symptômes devraient être visibles à partir du 18 mai.

### Observations

Des repiquages ont été observés sur une parcelle à Arles.

- Rechercher les foyers primaires issus des contaminations du 30 avril et 2 mai.

**Estimation du risque** : risque en augmentation ; faible à moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen à localement fort en cas de pluie sur les secteurs avec symptômes.

## Territoire Provence

### Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent des contaminations localisées le 6 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont stables ou en hausse. Les symptômes devraient être visibles à partir du 18 mai.

### Observations

De nouveaux foyers primaires ont été observés à Pourcieux, Flassans-sur-Issole, La Celle, Besse-sur-Issole et Vidauban ainsi que des repiquages dans le golfe de St Tropez.

- Rechercher les foyers primaires issus des contaminations localisées des 30 avril et 2 mai.

**Estimation du risque** : risque en augmentation ; moyen en cas de pluie, localement fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes.

## Black Rot :

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°2)

Black rot sur feuille (photo CA26)



### **Analyse du risque**

Les pluies du 6 mai ont pu localement être contaminatrices.

### **Observations**

Trois taches ont été observées à Carcès (territoire Provence).

**Estimation du risque** : risque nul en l'absence de symptôme, moyen en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes et celles historiquement sensibles.

## Oïdium

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°3)

Oïdium sur feuilles :

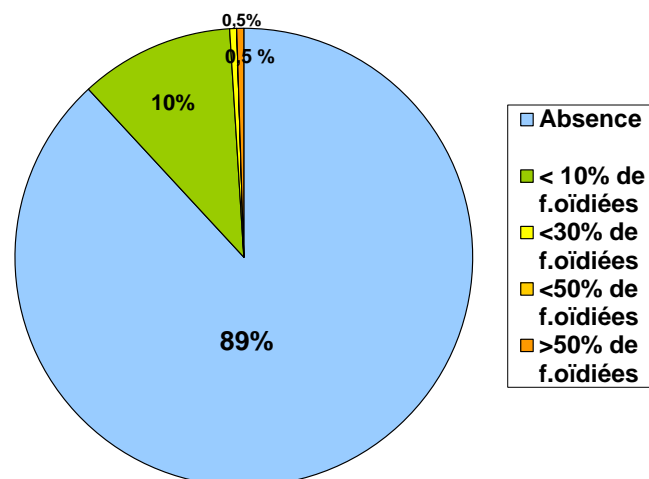


Photos CA83

### **Observations :**

Oïdium sur feuilles :

Sur 136 parcelles observées du 4 au 10 mai :



**Estimation du risque** : risque fort sur les parcelles ayant atteint le stade 10 feuilles étalées, nul dans les autres cas.

## Vers de la grappe

**Éléments de biologie :** Cf bulletin n°1

### **Observations :**

Les vols sont terminés en secteurs très précoces. Les tous premiers glomérules ont été observés en secteurs très précoces.

La modélisation ACTIV prévoit les premières larves L3 entre le 8 et 12 mai en secteur IV, à partir du 13 mai en secteur V.

larve d'eudémis



larve de cochylis



glomérule



*Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »*

**Estimation du risque :** localement fort sur tous les secteurs de précocité, excepté le secteur V.

NB : Les contrôles de seuil de nuisibilité pour la première génération (80 larves pour 100 inflorescences en raisin de cuve, 50 larves pour 100 inflorescences en raisin de table) sont à effectuer en fin de vol par saumurage\*.

\* le saumurage :

- dissoudre 200g de gros sel dans 2 litres d'eau.
- immerger les inflorescences en veillant à ce qu'elles restent au fond.
- remuer périodiquement pour enlever les bulles d'air contenues dans les boutons floraux. Les larves vont remonter à la surface.
- attendre 20 mn avant de débiter le comptage.
- sortir les larves et les dénombrer.
- renouveler cette opération pendant 1 heure minimum.

### **Information : Pulvérisation : guide pratique de L'IFV et L'IRSTEA**

Un guide pratique de réglages et d'utilisation des pulvérisateurs viticoles est diffusé sur : [www. IFV guide pulvérisation](http://www.ifv-guide-pulverisation.fr). Il permet de vous aider à répondre à la question : comment bien choisir et bien régler mon pulvérisateur ?

**Les abeilles butinent, protégeons les !**  
**Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*